

PREVENIR LES DISCRIMINATIONS LIEES A L'ORIGINE DANS LA FORMATION INITIALE

Plan d'actions de la Région Centre 2014 - 2015



- **Mesure 1** : Intégrer la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations comme un sujet à part entière des partenariats avec les établissements de formation initiale
- **Mesure 2** : Mettre en place un plan de formation des acteurs de l'apprentissage sur l'égalité et la prévention des discriminations
- **Mesure 3** : Intégrer la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations au cœur des missions du prochain Service public régional d'orientation
- **Mesure 4** : Soutenir la réalisation par les jeunes de projets sur la lutte contre les discriminations pour prévenir leurs risques de fatalisme
- **Mesure 5** : Veiller au sein de la collectivité régionale au caractère non-discriminatoire de l'accueil d'apprenti-e-s et de stagiaires
- **Mesure 6** : Soutenir l'organisation de la 2ème Semaine contre les préjugés

PREVENTION DES DISCRIMINATIONS DANS LA FORMATION INITIALE

Mesure n° 1

Intégrer la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations comme un sujet à part entière des partenariats de la Région avec les établissements de formation initiale

Directions	DLAE (Direction des lycées et des actions éducatives) DAF2S (Direction de l'apprentissage et des formations sanitaires et sociales)- DPOF (Direction des politiques d'orientation et de formation)
Propositions faites par les jeunes & les professionnels	> <i>Recueillir dans chaque établissement les signalements de discriminations des jeunes et interpellier une entreprise en cas de présomption.</i> > <i>Affirmer le positionnement "éthique" de chaque établissement afin de confronter l'action des professionnel-le-s (ex : projet d'établissement).</i> > <i>Former spécifiquement l'ensemble des directeurs/directrices.</i>
Contexte	Les compétences de la Région sont réaffirmées et élargies en matière de formation initiale dans un contexte de décentralisation accrue, au travers de la <i>Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école</i> du 8 juillet 2013, et de la <i>Loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale</i> du 5 mars 2014: <ul style="list-style-type: none"> - compétence exclusive pour l'apprentissage et pour créer des CFA - compétence partagée avec l'Etat pour les lycées. Par ailleurs, la Région Centre et l'Etat ont élaboré et signé la <i>convention régionale 2013-2018 pour l'égalité Femmes/Hommes dans le système éducatif</i> le 13 novembre 2013.
Objectif	Veiller à ce que l'engagement de la Région en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations soit relayé au sein des établissements de formation initiale, en encourageant le développement d'une « démarche qualité » en leur sein.
Descriptif	La Région a des partenariats privilégiés avec ces structures de formation initiale à différents titres, dans le cadre desquels l'égalité et la lutte contre les discriminations peuvent être promus comme des sujets à part entière : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer ces sujets dans les outils de conventionnement : projet de contrats tripartites Etat/Région/EPLE ; convention Région/CFA - Définir et suivre leur mise en œuvre au cours des temps d'échanges que la Région tient avec ces établissements (dialogues de gestion) - Outiller les établissements avec des listes d'actions concrètes à conduire : désigner une personne relais en interne, se doter de procédures d'alerte, monter un projet avec les élèves sur ces sujets, se doter d'indicateurs de suivi, former les équipes... - Produire et renseigner un baromètre d'indicateurs de progrès.
Publics / Partenaires	EPLE et CFA Etat, CESER, GIP ALFA CENTRE
Plus loin...	Convention régionale 2013-2018 « pour l'égalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif »

Mesure 2

Mettre en place un plan de formation des acteurs de l'apprentissage sur l'égalité et la prévention des discriminations

Directions	<p>Maîtrise d'œuvre : GIP ALFA CENTRE DAF2S (Direction de l'apprentissage et des formations sanitaires et sociales)- DPOF (Direction des politiques d'orientation et de formation)</p>
Propositions faites par les jeunes & les professionnel-le-s	<p>> <i>Former spécifiquement l'ensemble des directeurs/directrices.</i> > <i>Mettre en place d'un groupe d'échange de pratiques entre professionnel-le-s pour partager les cas concrets et décider des postures à adopter.</i> > <i>Inciter les entreprises partenaires à rédiger des fiches de postes basées sur les compétences afin d'objectiver les besoins réels de l'employeur et de justifier la diversité des CV adressés le cas échéant.</i> > <i>Profiter des formations des maîtres d'apprentissage pour aborder le sujet.</i></p>
Contexte	<p>L'étude-action a fait de l'apprentissage un axe fort d'investigation, mettant en jour les potentiels discriminatoires tant dans l'accès que dans le déroulement les contrats d'apprentissage. La synthèse de l'enquête adressée aux professionnel-le-s de l'apprentissage souligne l'intérêt des CFA pour poursuivre la démarche systémique au travers d'actions concrètes, le besoin d'un véritable plan de professionnalisation et la nécessité d'associer étroitement les représentants des branches professionnelles afin de toucher concrètement les acteurs de l'entreprise.</p>
Objectif	<p>Former les acteurs de l'apprentissage pour produire des avancées systémiques et concrètes en termes de prévention des discriminations</p>
Descriptif	<p>Dans une compréhension systémique des discriminations (chacun peut coproduire des discriminations dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la responsabilité en est donc partagée), la Région se propose de former les acteurs de l'apprentissage (CFA, CAD, consulaires). Cette formation 2014/2015 doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre l'appropriation des résultats et des outils de l'étude-actions conduite en 2012/2013, - mettre les acteurs en position de conduire des actions concrètes pour prévenir les discriminations. <p>Le schéma et le programme de formation sera retenu après consultation des acteurs. Toutes les hypothèses comportent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un lancement dans le cadre du CPRDFP (Matinale de la formation) - un niveau de sensibilisation sur les territoires, - un niveau d'accompagnement en individuel ou en collectif, - un appui en termes d'ingénierie, - Un temps régional de partage des avancées.
Public / Partenaires	<p>ARDIR et CFA - CAD - Branches professionnelles et CRMA Etat, CESER</p>
Plus loin...	<p>« Matinale de la formation » dédiée aux discriminations (automne 2014).</p>

PREVENTION DES DISCRIMINATIONS DANS LA FORMATION INITIALE

Mesure 3

Intégrer la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations au cœur des missions du prochain Service public régional d'orientation

Directions	DPOF (Direction des politiques d'orientation et de formation) DLAE (Direction des lycées et des actions éducatives)
Propositions faites par les jeunes & les professionnels	> <i>Mettre en place d'un groupe d'échange de pratiques entre professionnel-le-s pour partager les cas concrets et décider des postures à adopter.</i> > <i>Communiquer pour revaloriser l'image de la filière professionnelle</i> > <i>Mieux communiquer sur les outils existants pour tester des choix d'orientation</i> > <i>Informers les familles pour mieux les impliquer dans les choix d'orientation</i> > <i>Informers de la variété des choix dans la filière agricole actuelle.</i>
Contexte	Depuis octobre 2013, la Région Centre est engagée dans la préfiguration du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), inscrite dans une démarche nationale. L'ambition de ce nouveau service à compétences partagées entre l'Etat et la Région, est de répondre au mieux aux besoins de chaque habitant de notre territoire en matière d'Orientation tout au long de la vie ; de favoriser la construction du projet personnel et professionnel, faciliter l'insertion dans l'emploi et sécuriser les transitions professionnelles ; de rendre plus lisibles et plus accessibles les services qui contribuent au SPRO et interviennent pour tout ou partie des 4 missions (accueil, info, conseil, accompagnement).
Objectif	Faire de l'égalité et de la prévention des discriminations une compétence professionnelle intégrante du Service Public Régional de l'Orientation
Descriptif	Des initiatives sont déjà menées dans les territoires pour combattre les discriminations et promouvoir la mixité des métiers. La Région se propose d'encourager, d'accompagner et de valoriser les actions développées. <u>1/ Dans le cadre du SPRO :</u> <ul style="list-style-type: none"> recenser les actions conduites et diffuser les bonnes pratiques sur www.etoile.regioncentre.fr et sur www.jeunesocentre.fr ; proposer un appui spécifique aux acteurs du SPRO pour les fédérer autour de ces thématiques transversales ; <u>2/ Dans le cadre des partenariats avec la DRONISEP et le CRIPTARC</u> <ul style="list-style-type: none"> favoriser toute participation et la réalisation d'actions contribuant au SPRO dans le cadre des conventions avec la DRONISEP Centre et le CRIPTARC ; renforcer les informations auprès des acteurs de l'orientation, du grand public jeunes et familles au travers de www.onisepcentre.fr et www.educagri.fr solliciter l'apport de conseil et d'ingénierie dédiés de la part de la DRONISEP et du CRIPTARC dans le cadre du Comité de pilotage régional des forums de l'orientation et groupes de travail
Public Partenaires	Acteurs du SPRO (CIO, missions locales, réseau information jeunesse, Pôle Emploi, CAD, SUIO 45 et MOIP 37,... etc.), les entreprises partenaires, la DRONISEP et le CRIPTARC Etat, CESER, GIP ALFA CENTRE
Plus loin...	Fiches Action n°9 et n°12 du CPRDFP

Mesure 4

Soutenir la réalisation par les jeunes de projets sur la lutte contre les discriminations pour prévenir leurs risques de fatalisme

Directions	Toutes les directions de la DGECS (Direction Générale Education Culture Sports)
Propositions faites par les jeunes & les professionnel-le-s	<p>>Élaborer un guide pour permettre aux jeunes de contourner habilement les demandes discriminatoires et conserver l'intérêt du recruteur.</p> <p>>Se servir des techniques du "théâtre forum" pour impliquer les jeunes dans la recherche de solutions aux discriminations.</p> <p>>Sensibiliser les jeunes via des Quizz pour qu'ils repèrent bien les cas.</p> <p>>Sensibiliser avec un RAP expliquant les droits & devoirs sur les discriminations.</p>
Contexte	Au cours de l'étude-actions, l'usage de techniques artistiques a permis de dépasser, avec les jeunes et les professionnel-le-s qui les accompagnaient, le « tabou » constaté sur le sujet des discriminations. Leur travaux d'expression a montrent leurs expériences concrètes des discriminations. Ils s'en sont saisis pour se positionner, non pas seulement en victimes potentielles, mais comme des acteurs en capacité d'agir de façon opportune contre ces phénomènes.
Objectif	Sensibiliser largement les jeunes à l'égalité et les mettre en capacité d'agir contre les discriminations pour prévenir des comportements fatalistes
Descriptif	<p>La Région mobilisera activement ses dispositifs ciblant les publics jeunes pour soutenir les projets éducatifs, sportifs et culturels déposés par des acteurs de la formation initiale, des réseaux d'accueil, de l'information et de l'orientation, mais aussi des acteurs de la culture ou du sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycéens/apprentis citoyens, - Aux arts lycéens/apprentis, - CiT'Lycées, - Appel à projets pour les ligues sportives, - Passeurs d'images, - Convention Région / UR CIDFF... <p>Ces projets veilleront systématiquement à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. intégrer la problématique du genre, 2. privilégier les échanges « entre pairs » 3. produire des supports susceptibles d'être diffusés largement par la Région pour sensibiliser plus largement d'autres jeunes et le grand public (cinémobile, remise des trophées du sport, ...). <p>Exemples : projet vidéo pour permettre à des jeunes de produire un outil de « contournement » des pratiques discriminatoires, projet photo pour connaître l'histoire des migrations et valoriser ses apports, etc.</p>
Public Partenaires	<p>Jeunes sur temps scolaire (au travers des lycées, CFA) ou jeunes non scolarisés (structures d'AIO : missions locales, BIJ...)</p> <p>Structures partenaires de la culture (Ciclic, FRACAMA...) et du sport (CROS...)</p> <p>Etat, CESER, GIP ALFA CENTRE</p>
Plus loin...	Capitalisation des ressources, outils et projets sur le site étoile www.prevenirlesdiscricentre.org/

Mesure 5

Veiller au sein de la collectivité régionale au caractère non-discriminatoire de l'accueil d'apprenti-e-s et de stagiaires

<p>Directions Propositions faites par les jeunes & les professionnel- le-s</p>	<p>DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines) et toutes les directions</p> <p>>Constituer une liste d'entreprises réputées ouvertes à l'idée de prendre en stage des jeunes de toutes les origines.</p> <p>>Offrir aux jeunes issus de minorités visibles des occasions d'immersion en entreprise afin de prouver leur adaptabilité</p>
<p>Contexte</p>	<p>Les possibilités d'immersion en situation d'emploi au cours de la scolarité – sous la forme d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage – sont particulièrement formatrices pour les jeunes, constituent de premières expériences professionnelle et accroissent leur chance d'insertion sur le marché de l'emploi pour la suite. Mais de nombreux recrutements se font pas réseaux, par le bouche-à-oreille, etc. et les jeunes impliqués dans l'étude-actions ont souligné le fait d' «être toujours les premiers à chercher... et les derniers à trouver ».</p> <p>Dans une compréhension systémique des discriminations, tout acteur peut venir coproduire ces phénomènes, y compris à son insu.</p> <p>En matière de recrutement, il est donc primordial de mettre à plat les procédures, de les interroger sous le prisme de l'égalité de traitement, et de les rendre pour garantir une égalité des chances. Le même mécanisme s'applique en matière d'offres de stages et d'apprentissage, d'emplois aidés, etc.</p>
<p>Objectif</p>	<p>S'assurer du caractère non-discriminatoire des procédures de recrutement des apprenti-e-s et des stagiaires, et communiquer tant sur cet engagement que sur les procédures existantes</p>
<p>Descriptif</p>	<p>En 2013, la Région Centre a recruté 25 apprenti-e-s et 52 stagiaires à différents niveaux de qualification. Au titre de ce plan, la collectivité régionale souhaite réinterroger ses propres procédures de recrutement d'apprenti-e-s et de stagiaires. Il s'agira en particulier de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à plat les procédures et informer les directions recruteuses de l'engagement de la collectivité - Sensibiliser et professionnaliser les recruteurs, en les outillant au travers de procédures actives de non-discrimination - Communiquer sur les offres d'apprentissage et de stages à pourvoir, au même titre que pour les emplois à pourvoir de la collectivité : publier les offres sur www.regioncentre.fr (abonnement possible à un flux pour être informé à chaque publication) - Communiquer sur l'ensemble des modes de recrutement (stage, CDD, emplois permanents etc.) et sur la possibilité d'envoyer une candidature spontanée.
<p>Public / Partenaires</p>	<p>La collectivité régionale, les Universités, les CFA et l'ARDIR ... Etat, CESER, GIP ALFA CENTRE</p>
<p>Plus loin...</p>	<p>www.regioncentre.fr : rubrique offre d'emploi</p>

Mesure 6

Soutenir l'organisation de la 2nde semaine contre les préjugés

Directions	Maîtrise d'œuvre : GIP ALFA CENTRE DPOF (Direction des politiques d'orientation et de formation)
Propositions faites par les jeunes & les professionnels	<p>>Organiser chaque année une "semaine des préjugés" permettant aux différentes personnes de confronter et de faire évoluer les représentations.</p> <p>>Aider les jeunes à faire valoir leurs droits en cas de discrimination manifeste.</p> <p>>Intégrer la prévention des discriminations dans la formation des professionnels encadrants pour contrer un fatalisme grandissant des jeunes.</p> <p>>Former quelques jeunes pour qu'ils deviennent ambassadeurs de la prévention des discriminations et qu'ils sensibilisent les autres jeunes de l'environnement.</p>
Contexte	<p>Dans les suites de l'étude-actions, la Région Centre a soutenu dès 2013 l'organisation de la première Semaine contre les préjugés.</p> <p>Du 9 au 13 décembre 2013, différents événements se sont tenus sur le territoire régional, grâce à la mobilisation des structures volontaires dans chaque département et la coordination du GIP Alfa Centre.</p> <p>Cette 1^{ère} édition a impacté 620 personnes. Le bilan de l'édition 2013 souligne la volonté des acteurs d'aller plus loin, de créer des synergies locales et des partenariats structurants pour agir dans la durée.</p>
Objectif	Organiser la seconde édition de la Semaine régionale contre les préjugés en accroissant le nombre d'acteurs et d'habitants impactés
Descriptif	<p>La seconde édition de la Semaine contre les préjugés sera organisée en décembre 2014, en tenant compte des marges de progrès identifiées à l'issue de la première édition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à l'honneur une thématique d'application du sujet - Favoriser les projets portés par des jeunes auprès de leurs pairs - Elargir les partenariats locaux mobilisés - Construire une action finale régionale fédérative - Renforcer la communication régionale autour de la semaine - Impliquer la Conférence régionale de la jeunesse et construire un partenariat avec l'observatoire des inégalités.
Public Partenaires	<p>/ Jeunes scolarisés ou non scolarisés, CRJ, CAVL</p> <p>Structures de l'AIO, du SPRO, de l'insertion, de la formation, associations Etat, CESER, Observatoire des inégalités</p> <p>Partenaires de la 1^{ère} édition : l'ASELQO à Orléans (45), le BIJ 41 à Blois (41), l'Ecole de la deuxième chance de Tours (37), AFIDA à Dreux (28), la FOL de l'Indre pilotant un collectif départemental pour l'égalité (36), et l'EPIDE de Bourges (18)</p>
Plus loin...	Capitalisation des ressources, outils et projets sur le site étoile www.prevenirlesdiscricentre.org/